

# RAPPORT SEMESTRIEL

**30 JUIN 2019**

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2019 ..... 3**

### **COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019 ..... 12**

I.	BILAN.....	12
II.	HORS-BILAN.....	14
III.	COMPTE DE RESULTAT.....	15

### **ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2019 ..... 16**

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	18
NOTE 2 : EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES.....	21
NOTE 3 : CAISSES ET BANQUES CENTRALES.....	21
NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	21
NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE.....	22
NOTE 6 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE.....	23
NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	25
NOTE 8 : IMMOBILISATIONS.....	27
NOTE 9 : COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION.....	27
NOTE 10 : BANQUES CENTRALES, DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE.....	28
NOTE 11 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE.....	29
NOTE 12 : COMPTES DE NEGOCIATIONS, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION.....	30
NOTE 13 : PROVISIONS.....	31
NOTE 14 : DETTES SUBORDONNEES.....	31
NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES.....	32
NOTE 16 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME.....	33
NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES.....	33
NOTE 18 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE.....	33
NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES.....	34
NOTE 20 : COMMISSIONS.....	34
NOTE 21 : GAINS OU PERTES.....	34
NOTE 22 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	35
NOTE 23 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	35
NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	35
NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	35
NOTE 26 : COUT DU RISQUE.....	36
NOTE 27 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES.....	36
NOTE 28 : RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	36
NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	36
NOTE 30 : TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE.....	37

### **DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE ..... 38**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2019 ..... 39**

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2019

---

## I. OBJET SOCIAL

AXA Bank Europe Société de Crédit Foncier (ci-après également dénommée la « SCF ») est une société de crédit foncier régie par les articles L. 515-13 et suivants et R. 515-2 et suivants du Code Monétaire et Financier. Elle est une filiale d'AXA Bank Belgium, qui a pour but d'émettre des obligations foncières pour assurer des besoins de refinancement long terme pour sa maison-mère. Depuis 2014 et jusque début 2019, la Société assurait ce service aussi pour les besoins d'AXA Banque. Cette activité a été clôturée durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019. AXA Banque a créé une structure propre AXA Home Loan SFH.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt
- Ainsi que toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF émet des obligations foncières (Covered Bonds) bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-14 du Code Monétaire et Financier dans le cadre d'un programme d'émission, dont le montant maximum est actuellement fixé à 9 milliards d'euros.

Pour rappel, le 15 décembre 2017, dans le but de couvrir les obligations foncières émises, AXA Bank Europe SCF a acquis un portefeuille de crédits hypothécaires originés par AXA Bank Belgium. AXA Bank Europe SCF est amenée à acquérir de temps en temps un montant complémentaire de crédits hypothécaires pour faire face à ses obligations de collatéralisation. Un processus de rechargement mensuel est en place pour maintenir ce portefeuille à un niveau presque constant.

AXA Bank Europe SCF a aussi la possibilité d'octroyer des prêts sécurisés. Ce type d'actif n'a pas encore été utilisé à la date de ce rapport.

AXA Bank Europe SCF a actuellement émis 5.250.000 K€ d'obligations foncières dont 5.000.000 K€ placées auprès d'investisseurs institutionnels et 250.000K€ retenus par AXA Bank Belgium. La liste des obligations foncières en cours au 30 juin 2019 est reprise dans tableau ci-dessous :

Outstanding OF Series								
ISIN	Series	AMT_OUTSTANDING	ISSUE_DT	MATURITY	CPN_TYP	CPN	Retained	Remaining mty
FR0010957670	CB_1	750.000.000	05/11/2010	05/11/2020	FIXED	3,500		1,35
FR0011322668	CB_7	500.000.000	20/09/2012	20/09/2019	FIXED	1,875		0,22
FR0013141058	CB_10	750.000.000	23/03/2016	23/03/2023	FIXED	0,375		3,73
FR0013233236	CB_13	250.000.000	26/01/2017	26/01/2032	FIXED	1,250		12,57
FR0013242302	CB_14	1.000.000.000	14/03/2017	14/03/2022	FIXED	0,125		2,70
FR0013251923	CB_20	250.000.000	19/04/2017	19/04/2037	FLOATING		ABB	17,80
FR0013329224	CB_21	750.000.000	18/04/2018	18/04/2025	FIXED	0,500		5,80
FR0013329216	CB_22	500.000.000	18/04/2018	18/04/2033	FIXED	1,375		13,80
FR0013406154	CB_23	500.000.000	06/03/2019	06/03/2029	FIXED	0,75		9,68

## II. ACTIVITES DE LA PERIODE

Le 06 mars 2019, dans le but de préfinancer la série arrivant à maturité en septembre 2019, AXA Bank Europe SCF a :

1. Émis des Covered Bonds séries CB23, pour un montant nominal de 500.000 K€ avec un coupon fixe de 0.75%, pour une durée de 10 ans, placés auprès de différents investisseurs,
2. Acheté à AXA Bank Belgium un portefeuille de crédit logement pour un nominal de 579.085 K€
3. Souscrit un term loan pour financer le niveau de sur-collatéralisation,
4. Conclut des swaps de couverture pour garder le risque de taux à un niveau similaire à celui avant l'opération.

Au 31/12/2018, le bilan portait deux billets à ordre émis par AXA Banque. Ces 2 titres ont été remboursés pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2019. AXA Bank Europe SCF n'a plus d'exposition sur AXA Banque.

## III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : BILAN

Le total de bilan s'élève à **6.532.043 K€** au 30 juin 2019 en hausse de 4% par rapport au 31 décembre 2018. Cette évolution reflète les activités de la période.

### 1. ACTIF

Le principal poste de l'actif, « emplois clientèles », représente **6.059.412 K€**. Ce poste est en hausse de 10,1% par rapport au 31 décembre 2018. Il correspond à l'évolution du portefeuille de crédits immobiliers (avant rechargement au 1<sup>er</sup> juillet 2019) nécessaire à la garantie des titres émis.

Le poste de l'interbancaire s'élève à **412.295 K€**. Il intègre le cash reçu au titre du collatéral sur les swaps BNPP pour un montant de **48.954 K€**. La hausse de 100,4% du poste interbancaire provient essentiellement de la liquidité récupérée lors de l'arrêt des activités en support d'AXA Banque.

Les comptes de régularisation d'un montant total de **60.281 K€** sont notamment composés pour **20.293 K€** des primes d'émission et frais d'émission des obligations foncières non amortis et pour **37.641 K€** d'intérêts courus sur swaps.

## 2. PASSIF

Les dettes représentées par un titre « obligations foncières » (« Covered Bonds ») représentent 5.250.000 K€ (plus 30.392 K€ d'intérêts courus non échus) soit plus de 80% du passif, c'est-à-dire un niveau en hausse par rapport à celui du 31 décembre 2018.

Les dettes envers les établissements de crédit (AXA Bank Belgium exclusivement) représentent 892.500 K€ en nominal et 1.198 K€ d'intérêts courus non échus. Ces dettes ont été souscrites pour des durées identiques aux obligations foncières inscrites au bilan et sont basées sur un taux Euribor 3 mois plus une marge.

Le total des fonds propres et quasi fonds propres est de 295.272 K€ (4,5% du passif) par intégration du résultat 2018. Ils sont composés notamment de 131.095 K€ de capital social et 125.000 K€ de dettes profondément subordonnées (AT1).

Au 30 juin 2019, Le résultat net comptable s'élève à 3.603 K€, en légère baisse dû à l'arrêt des activités avec AXA Banque mais en ligne avec les attentes.

## IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : HORS BILAN

En 2019, la Société paye 0,20% pour la commission de réservation sur la ligne de liquidité octroyée par AXA Bank Belgium. Le montant de cette ligne est revu trimestriellement sur base du pied de bilan au dernier jour du trimestre précédent. Le montant de cette ligne s'élève à 978.649 K€, c'est-à-dire 15% du pied de bilan d'AXA Bank Europe SCF au 31 mars 2019 et est équivalent à la consommation de liquidité réglementaire que ce contrat induit pour AXA Bank Belgium.

Les prêts immobiliers à la clientèle de détail sont garantis principalement par des hypothèques pour un montant de 7.200.229 K€.

Pour couvrir son risque de taux, AXA Bank Europe SCF possède des swaps de taux pour un nominal de 9.392.500 K€ dont un SWAP de 750.000 K€ avec BNPP, seule contrepartie autre qu'AXA Bank Belgium.

## V. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : COMPTE DE RESULTAT

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice comptable jusqu'au 30 juin 2019 s'élève à 9.484 K€. Pour rappel, ce montant était de 17.971 K€ pour l'intégralité de l'exercice précédent.

Les revenus sont composés essentiellement de :

- 68.875 K€ d'intérêts perçus sur les prêts hypothécaires,
- 47.731 K€ pour les montants reçus sur les swaps de taux,
- 572 K€ de revenus des titres d'investissements.

Les charges financières proviennent pour

- 70.597 K€ de montants payés sur les swaps de taux
- 30.876 K€ d'intérêts payés sur les obligations foncières,
- 2.464 K€ d'intérêts sur les emprunts à terme

- 2.067 K€ de rémunération du capital AT1
- 348 K€ d'intérêts débiteurs liés à gestion des comptes courants
- 970 K€ de commissions principalement ligne de liquidité et rémunération des nantissements AXA Banque.

La perte sur le risque crédit est de 232 K€ plus bas que les attentes.

Le résultat brut d'exploitation est de 5.306 K€ après déduction de 3.997 K€ de frais généraux ainsi que de dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations. Ces frais généraux sont principalement constitués du coût de la gestion du portefeuille de crédits logements prestés par AXA Bank Belgium, du coût relatif aux prestations de service d'AXA Banque et AXA Bank Belgium et d'honoraires commissaires aux comptes, contrôleur spécifique et frais juridiques liés à la vie sociale.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 1.703 K€, le résultat net au 30 juin s'élève à 3.603 K€.

## VI. DELAIS DE PAIEMENT

La décomposition des dettes à l'égard des fournisseurs au 30 juin 2019 se ventile comme suit :

(Montants TTC)	Sans retard	Factures ayant connu un retard de paiement (1) au 30/06/2019				Total	Total
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours		
Nombre de factures concernées	3	-	-	-	1	1	4
Montant des factures concernées	971 580	-	-	-	34 406	34 406	1 005 986
% sur montant des factures reçues en 2019	42,29 %	-	-	-	1,50 %	1,50 %	43,79%
Nombre des factures exclues (litige)	-	-	-	-	1	1	1
Montant restant dû sur factures exclues (litige)	-	-	-	-	34 406	34 406	34 406

(1) Retard de paiement calculé sur la base du délai contractuel

## VII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

## VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L.513-2 IV du Code Monétaire et Financier, AXA Bank Europe SCF ne détient aucune participation.

## IX. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

Aucun autre évènement postérieur à la clôture et, susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2019, n'est intervenu depuis la date de clôture.

## X. EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pendant le 2<sup>ème</sup> semestre de 2019, AXA Bank Europe SCF ne prévoit pas de changement majeur et prévoit de poursuivre les émissions d'obligations foncières en fonction des besoins de sa maison mère.

## XI. RATIOS PRUDENTIELS

### 1. RATIO DE COUVERTURE

En sa qualité de société de crédit foncier, AXA Bank Europe SCF est tenue de respecter des ratios prudentiels spécifiques rendant compte du niveau de sécurité de ses émissions privilégiées. Ces éléments sont validés au minimum chaque trimestre par le Contrôleur spécifique et transmis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »).

AXA Bank Europe SCF est tenue de mesurer le ratio de couverture qui correspond au rapport entre les actifs pondérés et les dettes privilégiées. Celui-ci doit être en permanence supérieur à 105%, conformément à l'article R513-8 du Code Monétaire et Financier créé par le Décret n°2011-205 du 23 février 2011 – art I et modifié par le Décret n° 2014-526 du 23 mai 2014 – art. I. La pondération a pour effet de limiter la prise en compte de certains actifs ne présentant pas le meilleur niveau de sécurité. De même sont déduits de l'actif, la partie des prêts dont la quotité de financement dépasse le seuil réglementaire les rendant éligibles au financement par dette privilégiée.

Au 30 juin 2019, les actifs de couverture s'élèvent à 5.898.097 K€ (avant pondération). Compte tenu d'un encours de dettes privilégiées de 5.338.585 K€, le ratio de couverture s'établit à **110,48%**.

La Société vérifie également le respect de différentes limites de détention applicables à certains actifs. Notamment, au 30 juin 2019, les valeurs de remplacement ont un encours égal à 6,93% du nominal des ressources privilégiées, soit inférieur à la limite légale de 15% du montant nominal des obligations foncières et autres ressources privilégiées.

### 2. AUTRES RATIOS PRUDENTIELS

Par ailleurs, AXA Bank Europe SCF a présenté durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019 des ratios d'observation de liquidité largement supérieurs aux minima fixés par la réglementation bancaire.

## XII. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est conforme aux exigences de la CRR-CRD IV qui requiert que les banques disposent d'un cadre d'appétit aux risques et d'un processus d'adéquation de leurs capitaux à

ces risques (ICAAP). La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est sous-traitée au département de gestion des risques d'AXA Bank Belgium et vise à protéger AXA Bank Europe SCF en matière de solvabilité, de liquidité, de risque de taux, de risque de crédit et de risque opérationnel. Ces objectifs, ainsi que les processus de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF sont décrits dans une charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF qui a été présentée au comité d'audit.

Cette charte de gestion des risques repose sur une cartographie des grandes catégories de risques applicables aux banques en général. Celle-ci distingue les risques qui sont significatifs dans le cadre des activités d'AXA Bank Europe SCF de ceux qui le sont moins.

La cartographie des risques d'AXA Bank Europe SCF opère aussi une distinction entre les risques qui sont atténués par des processus de gestion des risques ainsi que par du capital et/ou des limites quantifiées d'appétit aux risques, de ceux qui sont atténués uniquement par des processus de gestion des risques.

Enfin, la charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF détaille la gouvernance, l'ensemble des mesures prises pour gérer les risques d'AXA Bank Europe SCF, les limites en place ainsi que les processus de reporting et d'alerte en cas de dépassement de celles-ci. AXA Bank Europe SCF a reçu l'autorisation d'utiliser l'approche IRBA dès le 1er trimestre 2019. Les limites de solvabilité ont été respectées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Comme défini dans la gouvernance de la société, l'appétit aux risques doit être revu annuellement. Les limites de risque à appliquer en 2019 ont été validées par le Comité des risques et d'audit de Septembre 2018.

### **XIII. OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX**

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif de son bilan des prêts hypothécaires (rechargés mensuellement). Le financement de ces actifs est assuré principalement par des obligations foncières complétées par des emprunts de surdimensionnement (OC term loans) et du capital.

Afin de s'assurer que le risque de taux demeure contenu, ce risque inhérent à ces opérations est couvert presque entièrement par un portefeuille de swaps : « par-par asset swaps » pour couvrir les emprunts hypothécaires et « receiver swaps » pour couvrir certains passifs à taux fixe.

La gestion du risque de taux est soutenue par un outil informatique de mesure du risque de taux au départ des caractéristiques des actifs et passifs d'AXA Bank Europe SCF. Cet outil est également utilisé pour la gestion du risque de taux d'AXA Bank Belgium et est d'ailleurs piloté par les équipes de gestion du risque de taux de cette dernière.

### **XIV. ANALYSE DU RISQUE DE LIQUIDITE ET DE TAUX**

Le risque de liquidité à court terme est limité pour AXA Bank Europe SCF car elle est financée par des covered bonds à long-terme. De plus, la société possède aussi un matelas important de liquidités pour couvrir ses besoins opérationnels. Plusieurs déclarations d'appétit au risque sont dédiées à ce risque :

- L'une s'applique au LCR et est plus sévère que la contrainte réglementaire de 100% s'y rapportant ;
- L'autre s'applique à la concentration sur une année calendaire des échéances des obligations foncières.

L'actif d'AXA Bank Europe SCF (après l'application des par-par swaps décrits ci-dessus) bénéficie de revenus à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois majorés d'un spread et de revenus à taux fixes. Le passif est constitué entre autres d'obligations foncières à taux fixe. En considérant des swaps qui transforment éventuellement les coûts fixes des covered bonds en coûts variables indexés sur l'Euribor 3 mois, le coût moyen du passif est inférieur au coût moyen de l'actif ; ce qui génère un spread positif résiduel restant au sein de la société.

Par la nature de ses actifs et passifs, AXA Bank Europe SCF n'est donc exposée qu'à un risque de taux limité. Dans le cadre d'appétit aux risques d'ABE SCF, une limite spécifique est consacrée au risque de taux ; celle-ci prévoit que la sensibilité de la valeur économique de la banque suite à un choc de taux de + ou -1% ne puisse excéder 5% de son capital.

## **XV. ANALYSE DU RISQUE DE CREDIT SUR LE PORTEFEUILLE ACHETE A AXA BANK BELGIUM**

AXA Bank Europe SCF a acheté un portefeuille de créances hypothécaires à AXA Bank Belgium. Un processus de rechargement mensuel est prévu pour garder cet actif constant.

Les prêts hypothécaires achetés par la société ont été choisis afin d'être conformes aux dispositions légales prévues pour un refinancement par obligations foncières. Ils ont également été sélectionnés sur base de critères financiers stricts afin de garantir au mieux la pérennité de la structure financière.

Sur le portefeuille mentionné ci-dessus,

- 95.05% des crédits n'ont pas de retard de paiement et 99,24% des crédits ont moins de 30 jours de retard de paiement.
- 93 crédits ont actuellement plus de 90 jours de retard ou sont en remédiation et représentent un capital restant dû de 9.798 K€. 43 crédits pour un capital restant dû de 4.342 K€ sont en recouvrement judiciaire.
- De plus, 351 crédits pour un montant restant dû total de 36.299 K€ sont en 'forbearance'.

Le montant des provisions inscrites au bilan pour le risque de crédit est de 1.575 K€ et Le coût du risque depuis le début de l'exercice 2019 est 232 K€.

Les statistiques des crédits sous-jacents sont notamment une « Current Loan to Current Value » moyenne de 55,31% et un ratio moyen charge/revenu de 34,90%.

Le rechargement mensuel compense l'amortissement naturel du portefeuille ainsi que les remboursements anticipés. Le montant moyen attendu lors d'un rechargement du portefeuille est de l'ordre de 85.000 K€ par mois.

A la fin de la période, la quotité de financement de ces crédits par obligations foncières est de 91,76%.

Des statistiques plus détaillées sont reprises dans les rapports trimestriels sur la qualité des actifs publiés et disponibles sur le site internet: <https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/covered-bonds>.

## **XVI. ANALYSE DU RISQUE DE CREDIT SUR LE PORTEFEUILLE RECU EN GARANTIE D'AXA BANQUE**

Vu le remboursement des titres émis par AXA Banque, AXA Bank Europe SCF n'a plus de risque de crédit sur ce portefeuille.

## **XVII. ANALYSE DU RISQUE DE CONCENTRATION**

L'exposition provenant des swaps conclus entre AXA Bank Europe SCF et BNP Paribas est totalement couverte par une garantie en cash (hormis les légers écarts pouvant subsister en raison du délai entre la valorisation du swap et le versement du cash), la Société n'est donc pas exposée au risque de concentration sur BNP Paribas.

L'exposition de la Société sur sa maison-mère n'est pas soumise à la réglementation relative au risque de concentration.

## **XVIII. CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors de l'assemblée générale du 16 avril 2019, les mandats de M. Emmanuel Vercoustre, de Mme Marie-Cécile Plessix et celui d'AXA Banque ont été renouvelés pour une durée de trois ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021.

## **XIX. DELEGATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

L'Assemblée générale mixte du 24 avril 2018 a renouvelé les délégations au Conseil d'administration pour procéder à une ou plusieurs augmentations de capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ou par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes - à hauteur de 40 M€ et pour une durée de 26 mois à compter de cette date. Ces délégations n'ont pas été utilisées à ce jour et devront le cas échéant être renouvelées à l'occasion de l'assemblée générale de 2020.

## **XX. JETONS DE PRESENCE**

Lors de l'Assemblée générale du 16 avril 2019, la résolution de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration a été adoptée.

## **XXI. INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES**

AXA Bank Europe SCF est soumise à la loi Grenelle II qui requiert de publier et de faire vérifier les informations sociales, environnementales et sociétales sur les 42 thématiques définies par la loi. La gestion d'AXA Bank Europe SCF a été intégralement confiée aux services d'AXA Bank Belgium et d'AXA Banque (France) dans le cadre d'une convention d'externalisation et de fourniture des services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion. Ainsi, AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres et s'appuie sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Belgium et sur le personnel d'AXA Banque.

AXA Bank Europe SCF ne dispose pas de locaux ni de moyens en propre. Ceci implique que les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux sont entièrement sous le contrôle du Groupe AXA et sont présentés dans son propre rapport de gestion. Aucune information n'est présente dans le rapport de gestion d'AXA Bank Europe SCF.

Les informations sociales, environnementales et sociétales pour le groupe AXA sont disponibles sur le site [www.axa.com](http://www.axa.com).

## COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

### I. BILAN

#### 1. ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Caisse, Banques Centrales	67	564
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit	412 229	201 609
<i>A vue</i>	412 229	201 609
<i>A terme</i>	-	-
Créances sur la clientèle	6 059 412	5 490 053
<i>Créances commerciales</i>	-	-
<i>Autres concours à la clientèle</i>	6 050 910	5 486 964
<i>Valeurs non imputées</i>	8 501	3 088
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	501 913
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Prêts Subordonnés	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Location simple	-	-
Immobilisations incorporelles	55	70
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Comptes de négociation et de règlement	-	-
Autres actifs	1 807	2 582
Comptes de régularisation	58 474	55 328
<b>Total de l'Actif</b>	<b>6 532 043</b>	<b>6 252 119</b>

**2. PASSIF**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
Banques Centrales, CCP.....	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	893 698	880 090
<i>A vue</i>	-	-
<i>A terme</i>	893 698	880 090
Comptes créditeurs de la clientèle	-	-
Autres sommes dues à la clientèle	917	391
Dettes représentées par un titre	5 280 392	5 021 689
<i>Obligations</i>	5 280 392	5 021 689
<i>Autres dettes</i>	-	-
Autres passifs	51 594	50 940
Comptes de régularisation	10 170	7 330
Comptes de négociation et de règlement		
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes subordonnées	125 948	125 957
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capitaux propres		
Capital souscrit	131 095	131 095
Primes d'émission, de fusion	-	-
Réserves	2 432	2 094
Report à nouveau (+/-)	32 194	25 781
Résultat de l'exercice (+/-)	3 603	6 750
Résultat en Instance d'affectation (+/-)	-	-
<b>Total du Passif</b>	<b>6 532 043</b>	<b>6 252 119</b>

## II. HORS-BILAN

<i>Engagements donnés</i> (En milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
<b>Engagements de Garantie</b>		
Cautions, avals et autres garanties	-	-
Garanties d'ordre de la clientèle	-	-
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	-	-

<i>Engagements reçus</i> (En milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissement de crédit	978 649	1 040 792
Engagements reçus de la clientèle	-	-
<b>Engagements de Garantie</b>		
Cautions, avals et autres garanties reçues d'ets de crédit	48 630	690 820
Garanties reçues de la clientèle	7 200 229	6 571 075
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à livrer	-	-

<i>Engagements sur instruments financiers à terme</i> (En milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
<b>Engagements sur instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	9 392 500	8 807 500
Opérations sur instruments de cours de change	-	-
Opérations sur autres instruments	-	-
<b>Autres engagements</b>		
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
<b>Engagements douteux</b>		
	-	-

## III. COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	30/06/2018
Intérêts et produits assimilés	117 178	110 272
Intérêts et charges assimilées	-106 353	-100 331
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Commissions (produits)	172	142
Commissions (charges)	-970	-981
Gains ou Pertes sur Opérations des portefeuilles de négociation	-	-
Gains ou Pertes sur Opérations des portefeuilles de placement et assimilées	-	-
Autres produits d'exploitation Bancaire	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire	-543	-262
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9 484</b>	<b>8 841</b>
Produits et charges d'exploitation	-3 931	-3 671
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-16	-5
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>5 538</b>	<b>5 165</b>
Coût du Risque	-232	-520
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 306</b>	<b>4 644</b>
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	-	-
<b>Résultat courant avant d'impôt</b>	<b>5 306</b>	<b>4 644</b>
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les bénéfices	-1 703	-652
Dotations/Reprises de FRBG et Provisions réglementés	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>3 603</b>	<b>3 993</b>

## ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2019

---

Liste des annexes sociales au 30 juin 2019 :

Note 1 : Faits marquants, principes et méthodes comptables

Note 2 : Effets publics et assimilés

Note 3 : Caisses et banques centrales

Note 4 : Créances sur les établissements de crédit

Note 5 : Créances sur la clientèle

Note 5.1 : Portefeuille de créances sur la clientèle

Note 5.2 : Crédits à l'habitat ventilés par échéance (valeur nette comptable)

Note 6 : Obligations et autres titres à revenu fixe

Note 6.1 : Portefeuille titres

Note 6.2 : Ventilation des titres

Note 6.3 : Obligations et autres titres à revenu fixe ventilés par échéance (valeur nette comptable)

Note 7 : Opérations avec les parties liées

Note 7.1 : Prêts subordonnés

Note 7.2 : Parts dans les entreprises liées

Note 7.3 : Opérations avec les entreprises liées

Note 7.4 : Participations et autres titres détenus à long terme

Note 7.5 : Appartenance à un groupe

Note 8 : Immobilisations

Note 9 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation

Note 10 : Banques centrales, dettes envers les établissements de crédit, comptes créditeurs de la clientèle

Note 10.1 : Banques centrales

Note 10.2 : Dettes envers les établissements de crédit

Note 10.3 : Comptes créditeurs de la clientèle

Note 11 : Dettes représentées par un titre

Note 11.1 : Dettes représentées par un titre

Note 11.2 : Durée résiduelle des dettes

Note 12 : Comptes de négociations, autres passifs et comptes de régularisation

Note 13 : Provisions

Note 14 : Dettes subordonnées

Note 15 : Capitaux propres

Note 15.1 : Capitaux propres

Note 15.2 : Décomposition du capital social

Note 15.3 : Variations des capitaux propres

Note 16 : Instruments financiers à terme

Note 17 : Intérêts et produits assimilés

Note 18 : Revenus des titres à revenu variable

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

Note 20 : Commissions

Note 21 : Gains ou pertes

Note 21.1 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation

Note 21.2 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés

Note 22 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Note 23 : Charges générales d'exploitation

Note 24 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles

Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

Note 26 : Coût du risque

Note 27 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés

Note 28 : Résultat exceptionnel

Note 29 : Impôts sur les bénéfices

Note 30 : Tableaux de flux de trésorerie

## NOTE 1 : FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

---

Les sociétés de crédit foncier sont des établissements de crédit, agréés en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Les comptes individuels d'AXA Bank Europe SCF sont présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt ;
- Et toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

### Faits marquants

Au cours du premier semestre 2019, AXA Bank Europe SCF a émis des covered (série CB23) pour 500.000 K€ (coupon fixe 0,75% sur 10 ans).

La société a également acheté un portefeuille de crédit logement à AXA Bank Belgium pour 579.085 K€.

En mars 2019, AXA BANK Europe SCF a procédé au remboursement de deux billets à ordre hypothécaires émis par AXA Banque. Elle ne détient plus d'exposition sur cette dernière.

### Eléments de l'actif

**Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle :**

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent

l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit ou assimilés, à l'exception de celles qui sont matérialisées par un titre, les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les crédits sont transférés en créances douteuses dès lors qu'ils présentent un risque de non recouvrement. Ces prêts font l'objet de dépréciations en intérêts et capital, après prise en compte des garanties reçues. La classification en douteuse d'une créance entraîne celle de l'ensemble des encours et engagements relatifs à ce débiteur dans cette même catégorie.

Lorsque toutes les voies de recours par voies judiciaires et/ou amiable ont été épuisées et confirment ainsi le caractère irrécouvrable d'une créance, cette dernière fait l'objet d'un enregistrement en perte.

Les intérêts courus sont enregistrés périodiquement sur les créances saines. Les intérêts sur créances douteuses ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur encaissement.

Les garanties reçues au titre de crédits accordés sont enregistrées et évaluées en comptabilité à la date d'enregistrement du contrat de crédit.

### Provisionnement des encours de la clientèle :

Les créances affectées dans la catégorie « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective en ce qui concerne les prêts et créances sur la clientèle.

Les créances sont dépréciées lorsqu'il existe, après la mise en place du prêt, un ou plusieurs indices objectifs de dépréciation, dont l'impact sur les flux de trésorerie

futurs peut être mesuré de manière fiable.

Les encours en souffrance sont des encours pour lesquels ont été constatés des arriérés de paiement n'entraînant pas pour autant une dépréciation sur base individuelle (encours sensibles sous surveillance). Ces encours font l'objet d'une dépréciation sur base collective.

#### Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement, selon le mode linéaire, d'une durée de 5 ans pour les frais d'établissement et d'une durée de 1 an pour les logiciels et licences.

#### Comptes de régularisation :

Les primes d'émission, les primes de remboursement des obligations foncières ont un caractère de complément de rémunération et sont amorties selon la méthode du TIE (taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie des titres concernés. Les frais liés à l'émission sont amortis suivant la même méthode.

Remarque : si la prime d'émission est supérieure à 10 % du montant de l'émission, fiscalement c'est un amortissement actuariel qui est requis et comptablement, il est admis de pouvoir amortir la prime suivant le même principe.

Le net des produits à recevoir et des charges à payer sur swap est aussi comptabilisé en comptes de régularisation.

#### Éléments du passif

##### Dettes envers les établissements de crédit :

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

##### Dettes représentées par un titre :

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support. Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF a émis des obligations foncières. Les obligations foncières émises ont fait l'objet d'une notation par l'agence de notation Moody's. Les émissions sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

#### Instruments financiers à terme de taux :

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif un portefeuille de prêts immobiliers auprès d'AXA Bank Belgium.

Relativement à ces créances, AXA Bank Europe SCF perçoit un taux fixe ou variable basé sur l'OLO (Obligation linéaire, bonds émis par l'état belge). AXA Bank SCF couvre les variations de taux d'intérêt liées à ce portefeuille de créances par des contrats de swaps dits 'Yield Maintenance Swaps'. Dans le cadre de ces contrats, ABE SCF paye mensuellement les intérêts et autres revenus provenant de ce portefeuille en échange d'un taux variable indexé sur l'indice Euribor 3 mois assorti d'une marge définie au contrat.

Au passif, ABE SCF émet des obligations foncières, « covered bonds » qui :

- d'une part, servent un taux fixe et sont alors couvertes par des contrats de swaps de taux d'intérêt dans lequel AXA Bank Europe SCF reçoit du taux fixe et verse un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe. Le notionnel du contrat de swap pour une série d'obligations foncières déterminée sera égal au notionnel de cette série d'obligations foncières jusqu'à leur maturité. Comptablement, ces swaps de taux sont des Dérivés de couverture.

- d'autre part, servent un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe.

#### Impôts sur les Sociétés :

En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 33,33%, les plus-values à long terme (hors plus-values sur les Sociétés à prépondérance immobilière) sont exonérées depuis le 1er janvier 2007, sous réserve de l'application d'une quote-part de frais et charges. Les plus et moins-values réalisées sur les titres en portefeuille sont soumises au régime d'imposition de droit commun, soit 33 1/3 %, excepté celles réalisées sur les titres de participation qui bénéficient du régime des plus-values à long terme.

Une contribution de 3,3 % a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000. AXA Bank Europe SCF a tenu compte de ces contributions pour déterminer l'impôt courant dû au titre de chacune de ces périodes.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

AXA Bank Europe SCF est intégrée fiscalement dans le groupe d'intégration fiscal de sa mère AXA.

**Engagements sociaux :**

AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres. Dans le cadre d'une convention

d'externalisation et de fourniture de services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion, AXA Bank Europe SCF s'appuie, sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Europe et sur le personnel d'AXA Banque.

**NOTE 2 : EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES**

Néant.

**NOTE 3 : CAISSES ET BANQUES CENTRALES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
Caisse	-	-
Banque de France	67	564
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>564</b>

**NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
<b>A vue</b>	412 229	201 609
Comptes ordinaires Débiteurs	412 229	201 609
Créances rattachées	-	-
<b>A terme</b>	-	-
Prêts JJ	-	-
Comptes et prêts	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Dettes rattachées sur titres reçus en PL	-	-
Créances rattachées	-	-
<b>Total</b>	<b>412 229</b>	<b>201 609</b>

**NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE****NOTE 5.1 : PORTEFEUILLE DE CREANCES SUR LA CLIENTELE**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
<b>Crédits à l'habitat</b>	6 046 338	5 485 152
Prêts immobiliers	6 040 340	5 479 462
Créances rattachées sur prêts immobiliers	5 998	5 690
<b>Créances douteuses</b>	4 572	1 813
Créances douteuses sur Prêts hypothécaires	6 147	3 156
Provisions sur créances douteuses sur Prêts hypothécaires	-1 575	-1 344
Créances rattachées sur créances douteuses	-	-
<b>Valeurs non imputées</b>	8 501	3 088
Autres sommes dues	8 501	3 088
<b>Total</b>	<b>6 059 412</b>	<b>5 490 053</b>

**NOTE 5.2 : CREDITS A L'HABITAT VENTILES PAR ECHANCE (VALEUR NETTE COMPTABLE)**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Échéance < 3 mois	Échéance de 3 mois à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance de plus de 5 ans	Créances rattachées	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
Crédits à l'habitat	105 738	298 579	1 600 649	4 039 947	5 998	6 050 910	5 486 964
<b>Total crédits à l'habitat</b>	<b>105 738</b>	<b>298 579</b>	<b>1 600 649</b>	<b>4 039 947</b>	<b>5 998</b>	<b>6 050 910</b>	<b>5 486 964</b>

**NOTE 6 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE****NOTE 6.1 : PORTEFEUILLE TITRES**

	Titres de transaction	Titres de Placement	Titres D'investissement	Titres de participation et activité de portefeuille	30/06/2019	31/12/2018
<i>(En milliers d'euros)</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe (1)						500 000
Actions et autres titres à revenu variable						-
Participations et activité de portefeuille						
Créances rattachées						1 913
<b>Total portefeuille titres</b>						<b>501 913</b>

(1) Hors créances rattachées

**NOTE 6.2 : VENTILATION DES TITRES**

	Cotés Valeur brute	Non cotés Valeur brute	Valeur brute comptable	Dépréciations	Valeur nette comptable	Prix de rembour sement	Emis en France (valeur nette)	Emis à l'étranger (valeur nette)	Emis par des organismes publics	Emis par d'autres émetteurs
<i>(En milliers d'euros)</i>										
<b>Titres de placement</b>										
OPCVM de capitalisation										
OPCVM de distribution										
Titres de créances négociables										
Autres titres										
Créances rattachées										
<b>Titres d'investissement</b>										
Billets à ordre										
Créances rattachées										
<b>Participations et activité de portefeuille</b>										
Titres de participation										
Créances rattachées										
<b>Total</b>										

**NOTE 6.3 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE VENTILES PAR ECHEANCES (VALEUR NETTE COMPTABLE)**

	Échéance < 3 mois	Échéance de 3 mois à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance de plus de 5 ans	Créances rattachées	30/06/2019	31/12/2018
<i>(En milliers d'euros)</i>							
<b>Titres de placement</b>							
Autres titres							
<b>Titres d'investissement</b>							
Billets à ordre							501 913
							501 913

**NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES****NOTE 7.1 : PRETS SUBORDONNES**

Néant.

**NOTE 7.2 : PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES**

Néant.

**NOTE 7.3 : OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES****BILAN**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2019
<b>CREANCES</b>			
Caisse, Banques Centrales	-	67	67
Créances sur les établissements de crédit	411 787	442	412 229
<i>A vue</i>	411 787	442	412 229
<i>A terme</i>	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	6 059 412	6 059 412
Billet à ordre	-	-	-
<b>Total des emplois</b>	<b>411 787</b>	<b>6 059 920</b>	<b>6 471 707</b>
<b>DETTES</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	893 698		893 698
<i>A vue</i>	-	-	-
<i>A terme</i>	893 698		893 698
Dettes sur la clientèle	917	-	917
Dettes représentées par un titre	250 158	5 030 234	5 280 392
Dettes subordonnées	125 948	-	125 948
<b>Total des ressources</b>	<b>1 270 721</b>	<b>5 030 234</b>	<b>6 300 955</b>

**HORS-BILAN**

(en milliers d'euros)	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<b>Engagement de financement</b>			
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>			
<i>En faveur de la clientèle</i>			
<b>Engagement de garantie</b>			
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>			
<i>En faveur de la clientèle</i>			
<b>Engagement sur titres</b>			
<b>Total des engagements donnés</b>			
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
<b>Engagement de financement</b>			
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>	978 649	-	978 649
<i>Reçus de la clientèle</i>	978 649	-	978 649
	-	-	-
<b>Engagement de garantie</b>			
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>	7 200 229	48 630	7 248 859
<i>Reçus de la clientèle</i>		48 630	48 630
	7 200 229		7 200 229
<b>Engagement sur titres</b>			
<b>Total des engagements reçus</b>			
	<b>8 178 878</b>	<b>48 630</b>	<b>8 227 507</b>
<b>ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME</b>			
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	8 642 500	750 000	9 392 500
<b>Total engagements sur instruments financiers à terme</b>	<b>8 642 500</b>	<b>750 000</b>	<b>9 392 500</b>

Axa Bank Europe SCF n'a conclu aucune transaction significative avec des parties liées à des conditions anormales de marché pour l'exercice arrêté au 30.06.2019.

**NOTE 7.4 : PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

Néant.

**NOTE 7.5 : APPARTENANCE A UN GROUPE**

	Nom	Siège	SIREN	Site
<b>Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus grand dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale</b>	AXA SA	25, avenue Maignon, 75008 Paris France	572 093 920	<a href="https://www.axa.com/fr/investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels">https://www.axa.com/fr/investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels</a>
<b>Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus petit dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale</b>	AXA Bank Belgium	Place du Trône, 11000 Bruxelles	-	<a href="https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/financial-publications">https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/financial-publications</a>

**NOTE 8 : IMMOBILISATIONS**

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Transfert	Valeur brute au 30/06/2019	Amortissements dépréciations	Valeur nette au 30/06/2019
Immobilisations incorporelles	449				449	395	55
Immobilisations corporelles	-				-	-	-
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>449</b>		-	-	<b>449</b>	<b>395</b>	<b>55</b>

**NOTE 9 : COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION**

(En milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
<b>Comptes de négociation</b>	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
<b>Autres actifs</b>	1 807	2 582
Dépôt de garantie versés pour le compte propre	-	-
Autres débiteurs divers	1 807	2 582
Créances rattachées	-	-
<b>Comptes de régularisation actif</b>	58 474	55 328
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction	-	-
Pertes à étaler	-	-
Charges constatées d'avance	541	-
Charges à répartir	20 293	20 280
Autres Produits à recevoir	-	-
Produits à recevoir sur swap	37 641	35 048
Comptes de régularisation divers	-	-
<b>Total</b>	<b>60 281</b>	<b>57 910</b>

## NOTE 10 : BANQUES CENTRALES, DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

### NOTE 10.1 : BANQUES CENTRALES

Néant.

### NOTE 10.2 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
<b>A vue</b>	-	-
Comptes ordinaires Crédeurs	-	-
Dettes rattachées	-	-
Emprunts JJ	-	-
<b>A terme</b>	893 698	880 090
Comptes et emprunts	892 500	877 500
Dettes rattachées	1 198	2 590
Autres sommes dues	-	-
<b>Total</b>	<b>893 698</b>	<b>880 090</b>

### NOTE 10.3 : COMPTES CREDITEURS A LA CLIENTELE

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
<b>Valeurs non imputées</b>	917	391
Autres sommes dues à la clientèle	917	391
<b>Total</b>	<b>917</b>	<b>391</b>

**NOTE 11 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE****NOTE 11.1 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
<b>Obligations foncières</b>	5 280 392	5 021 689
Obligations	5 250 000	5 000 000
Dettes rattachées	30 392	21 689
<b>Autres dettes</b>	-	-
Opérations sur titres	-	-
<b>Total</b>	<b>5 280 392</b>	<b>5 021 689</b>

**NOTE 11.2 : DUREE RESIDUELLE DES DETTES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Échéance < 3 mois	Échéance entre 3 mois et 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans	Dettes rattachées	2018	2017
<b>Emprunts Obligataires</b>							
Covered bonds	-	500 000	2 500 000	2 250 000	30 392	5 280 392	5 021 689
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>							
Opérations sur titres							
<b>Total</b>	-	<b>500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 250 000</b>	<b>30 392</b>	<b>5 280 392</b>	<b>5 021 689</b>

## NOTE 12 : COMPTES DE NEGOCIATIONS, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
<b>Comptes de négociation</b>	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
<b>Autres passifs</b>	51 594	50 940
Primes sur instruments conditionnels vendus	-	-
Dettes sur titres de transaction empruntés	-	-
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	-	-
Fournisseurs	1 006	5 927
Dettes sociales & fiscales	256	433
Impôts sur les sociétés	1 703	-
Autres dépôts de garantie reçus	48 630	44 580
Autres créditeurs	-	-
<b>Comptes de régularisation passif</b>	10 170	7 330
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors bilan	-	-
Gains à étaler	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Charges à payer divers	3 523	959
Charges à payer dettes fiscales	96	196
Charges à payer swap	6 550	6 176
Autres comptes de régularisation	-	-
<b>Total</b>	<b>61 764</b>	<b>58 271</b>

**NOTE 13 : PROVISIONS**

---

Néant.

**NOTE 14 : DETTES SUBORDONNEES**

---

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
A durée déterminée	-	-
A durée indéterminée	125 000	125 000
Dettes rattachées	948	957
<b>Total</b>	<b>125 948</b>	<b>125 957</b>

**NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES****NOTE 15.1 : CAPITAUX PROPRES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
Capital social	131 095	131 095
Prime d'émission	-	-
Réserve légale	2 432	2 094
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	32 194	25 781
Résultat de l'exercice	3 603	6 750
Résultat en instance d'approbation	-	-
<b>Total</b>	<b>169 324</b>	<b>165 721</b>

**NOTE 15.2 : DECOMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	31/12/2018
Capital social	131 095	131 095
Nombres d'actions :		
- totalement libérées	13 109 520	13 109 250
- non libérées		
Valeur nominale de l'action en euros	10	10

**NOTE 15.3 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	<b>Total</b>
A l'ouverture	131 095	-	2 094	-	25 781	6 750	165 721
Dividendes versés au cours de l'exercice							
Augmentation de capital							
Affectation du résultat de l'exercice antérieur			338		6 413	-6 750	0
Autres mouvements							-
Résultat de l'exercice						3 603	3 603
<b>A la clôture</b>	<b>131 095</b>	<b>-</b>	<b>2 432</b>	<b>-</b>	<b>32 194</b>	<b>3 603</b>	<b>169 324</b>

**NOTE 16 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

## Etablissements de crédit OCDE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant notionnel gré à gré	Juste valeur	Créances rattachées
Swaps taux d'intérêt macro couverture	3 250 000	89 786	26 679
Swaps taux yield	6 142 500	-	4 411
<b>Total opérations fermes</b>	<b>9 392 500</b>	<b>89 786</b>	<b>31 090</b>

## Montant notionnel gré à gré selon durée résiduelle

<i>(En milliers d'euros)</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Swaps taux d'intérêt macro couverture	500 000	2 500 000	250 000
Swaps taux yield	585 000	2 925 000	2 632 500
<b>Total opérations fermes</b>	<b>500 000</b>	<b>5 425 000</b>	<b>2 882 500</b>

**NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	30/06/2018
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	47 731	38 683
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Comptes et prêts à terme	-	-
Produits divers d'intérêts	47 731	38 683
Swap micro couverture	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-
<b>Opérations avec la clientèle</b>	68 875	66 227
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur crédits à l'habitat	68 875	66 227
Opérations sur titres	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	572	5 362
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	572	5 362
Produits sur dettes constituées par des titres	-	-
Autres produits sur dettes const. par des titres	-	-
<b>Total</b>	<b>117 178</b>	<b>110 272</b>

**NOTE 18 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

Néant.

**NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	30/06/2018
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	-75 477	-72 038
Comptes ordinaires créditeurs	-348	-807
Comptes et emprunts à terme	-2 464	-2 392
Charges diverses d'intérêts	- 70 597	-66 783
Pensions livrées	-	-
Emprunts subordonnés	- 2 067	-2 056
Commissions	-	-
<b>Opérations avec la clientèle</b>	-	-
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	-	-
Opérations sur titres	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	-30 876	-28 293
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	-	-
Charges sur dettes constituées par des titres	-28 417	-28 293
Autres charges sur dettes const. par des titres	-2 459	-
Commissions	-	-
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	-	-
Charges sur engagements de financement	-	-
<b>Total</b>	<b>-106 353</b>	<b>-100 331</b>

**NOTE 20 : COMMISSIONS**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	30/06/2018
<b>Produits de commission</b>	172	142
Commissions	172	142
<b>Charges de commission</b>	-970	-981
Commissions de réservation ligne de crédit	-958	- 979
Commissions Royal Street	-	-2
Commissions interbancaires	-2	-
Commissions titres/cash nantis	-10	-
<b>Commissions nettes</b>	<b>-798</b>	<b>-838</b>

**NOTE 21 : GAINS OU PERTES****NOTE 21.1 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION**

Néant.

**NOTE 21.2 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES**

Néant.

**NOTE 22 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

(En milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2018
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	-	-
Produits divers d'exploitation bancaire	-	-
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	-543	-262
Charges diverses d'exploitation bancaire	-543	-262
<b>Total</b>	<b>-543</b>	<b>-262</b>

**NOTE 23 : PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

(En milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2018
<b>Impôts et taxes</b>	- 185	-75
Contribution sociale de Solidarité des sociétés (C3S)	-96	-75
Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	-89	-
<b>Services extérieurs</b>	-3 797	-3 618
Autres services extérieurs	-3 797	-3 618
<b>Autres Produits</b>	51	22
<b>Total</b>	<b>-3 931</b>	<b>-3671</b>

**NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

(En milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2018
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	-16	-5
Immobilisations incorporelles	-16	-5
<b>Total</b>	<b>-16</b>	<b>-5</b>

**NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

(En milliers d'euros)	PWC		MAZARS	
	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2018
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, certification	25	19	25	19
Services autres que Certification des Comptes	0	16		
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>19</b>

**NOTE 26 : COUT DU RISQUE**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	30/06/2018
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-1 175	-680
Reprises aux provisions pour créances douteuses	943	159
Pertes couvertes par des provisions	-	-
Pertes non couvertes par des provisions	-	-
Récupération sur créances amorties	-	-
Dotations aux dépréciations des titres	-	-
Reprises aux dépréciations des titres	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Reprises aux provisions pour risques et charges	-	-
<b>Total</b>	<b>-232</b>	<b>-520</b>

**NOTE 27 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES**

Néant.

**NOTE 28 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Néant.

**NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

<i>(En euros)</i>	<b>30/06/2019</b>	30/06/2018
Impôts	-1 703	-652
<b>Total</b>	<b>-1 703</b>	<b>-652</b>

## NOTE 30 : TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

Tableau de flux de trésorerie		
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat courant avant Impôts</b>	<b>5 305 877,09</b>	<b>9 415 348,54</b>
Dotations nettes aux amortissements	15 857,65	20 810,89
Variation des provisions sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des provisions sur placements et actifs corporels	231 638,79	1 142 149,45
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des autres provisions	0,00	0,00
Résultat des entreprises consolidées par mise en équivalence	0,00	0,00
<b>Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt mais sans impact sur les flux de trésorerie</b>	<b>247 496,44</b>	<b>1 162 960,34</b>
Plus ou moins values nettes réalisées	0,00	1 555 218,07
Charges liées aux dettes de financement	2 067 451,39	4 151 618,05
<b>Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt pour reclassement en tant qu'opération d'investissement ou de financement</b>	<b>2 067 451,39</b>	<b>5 706 836,12</b>
Dividendes comptabilisés en résultat sur l'exercice	0,00	0,00
Revenus financiers comptabilisés en résultat sur l'exercice	-117 349 751,81	-226 092 871,07
Charges financières comptabilisées en résultat sur l'exercice	105 798 221,72	202 416 004,22
<b>Réintégration / Déduction des montants comptabilisés sur une base accrétive et devant être pris en compte sur la base des flux de trésorerie</b>	<b>-11 551 530,09</b>	<b>-23 676 866,85</b>
Dividendes et acomptes sur dividendes encaissés	0,00	0,00
Revenus financiers encaissés	130 736 819,79	211 818 449,78
Charge d'intérêts payés (hors intérêts sur la dette de financement, dettes à durée indéterminée, appels de marges et autres dettes)	-112 488 894,74	-195 445 580,18
Variation nette des activités opérationnelles bancaires	205 167 853,16	-189 099 848,88
Variation des créances et dettes courantes	0,00	0,00
Impact sur la trésorerie relatif aux autres actifs et passifs	-8 165 622,24	1 960 018,14
Impôts décaissés	879 634,00	-2 099 624,58
Autres transactions relatives aux opérations courantes avec impact sur la trésorerie et autres ajustements de transactions sans impact sur la trésorerie	16,14	0,00
<b>Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles non inclus dans le résultat courant avant impôt</b>	<b>216 129 806,11</b>	<b>-172 866 585,72</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>212 199 100,94</b>	<b>-180 258 307,57</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux achats et émissions de placements	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	-84 000,00
Flux de trésorerie liés aux dettes et créances collatérales relatives aux opérations de prêts de titres et assimilés	0,00	0,00
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>-84 000,00</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		
Emissions d'instruments de capital	0,00	20 000 000,00
Remboursements d'instruments de capital	0,00	0,00
Opérations sur titres d'autocontrôle	0,00	0,00
Dividendes payés	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes subordonnées à durée indéterminée	0,00	-954 041,67
Gains et pertes de contrôle	0,00	0,00
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires</b>	<b>0,00</b>	<b>19 045 958,33</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	0,00	0,00
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes de financement	-2 076 541,67	-3 194 368,05
Impact net des dérivés relatifs aux dettes de financement	0,00	0,00
<b>Flux de trésorerie liés au financement du Groupe</b>	<b>-2 076 541,67</b>	<b>-3 194 368,05</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-2 076 541,67</b>	<b>15 851 590,28</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1er Janvier</b>	<b>202 172 671,45</b>	<b>366 663 388,74</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	212 199 100,94	-180 258 307,57
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	0,00	-84 000,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 076 541,67	15 851 590,28
Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités	0,00	0,00
Interco et comptes de liaison	0,00	0,00
<b>Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effet des changements de méthode de consolidation	0,00	0,00
Effet net des variations de change et des reclassements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,00	0,00
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>412 295 230,72</b>	<b>202 172 671,45</b>

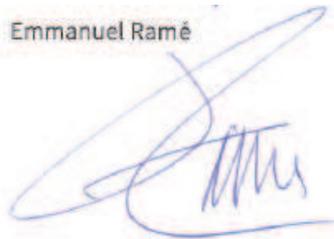
## DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE

---

Je soussigné, Emmanuel Ramé, Directeur General Adjoint agissant en vertu de l'article 20.2 des statuts d'AXA Bank Europe SCF (la « Société »), déclare, qu'à ma connaissance, les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicables donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la Société, et que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, de la situation de celle-ci et des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Paris, le 4/10/2019

Emmanuel Ramé



Directeur Général Adjoint.  
AXA BANK EUROPE SCF  
Société de Crédit Foncier

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUN 2019**

---

**AXA BANK EUROPE SCF**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 rue de Villiers  
92200 Neuilly-Sur-Seine

**MAZARS**  
61 rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019)**

Aux Actionnaires  
**AXA BANK EUROPE SCF**  
203/205 rue Carnot  
94120 Fontenay-Sous-Bois

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société AXA BANK EUROPE SCF, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris La Défense, le 4 octobre 2019

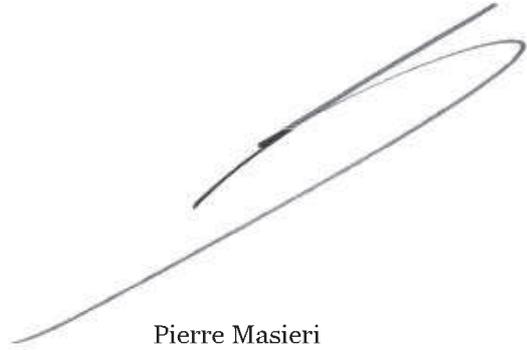
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Frank Vanhal

MAZARS



Pierre Masieri